[illegible] Prix et Pierre, le peintre.

[illegible] à la suite de ces deux informations [illegible] police décide de fouiller la maison.

LA MAISON DU DRAME

[illegible] apparent, l'aspect de Sydney street est [illegible] et désolé. La rue est bordée, et seuls [illegible] admis à y passer ceux qui y demeurent [illegible] y vont pour affaires. Devant la maison du drame, la rue est encombrée d'un nombre [illegible] de curieux. On y voit plusieurs [illegible] de fer tordus, des morceaux de sommiers, des coussinets [illegible] une vieille baignoire. Dans la maison, tous les plâtres sont disparus, et c'est le vide jusqu'au toit, troué par les flammes, où quelques poutres calcinées bouchent encore, en partie, un ciel sombre.

Au cours des recherches, qui ont duré toute la nuit, les pompiers ont trouvé une boîte pleine de cartouches ; mais aucune bombe. Sur les murs, on voit des traces inexplicables faites par les balles. Deux trous, plus grands, semblent indiquer que le même tireur, l'un de ces assiégeants placides qui, devant le danger, dominent l'impression d'être en plein, vient toujours le même jour, pendant, à une heure cinquantaine de balles.

Tout l'extérieur de la maison est aussi criblé par les projectiles, ainsi du reste que les maisons d'en face, qui ont été atteintes par les balles des deux anarchistes.

Dans la cour, derrière la maison, sur le lieu d'une petite cabane, il y a un bureau d'enfant. Contre la porte de cette cabane, [illegible] B. J. a un cercueil en pitchpin, doublé de plomb, qui semble attendre un mort.

ON RECHERCHE DES COMPLICES

Bien que la police paraisse convaincue que ce sont bien les corps de Vaïsa et de Pritz qui ont été trouvés dans les décombres, elle ne s'est pas relâchée des soins actifs qu'elle a mis jusqu'hier après-midi, à la suite d'une information qui leur est parvenue, des détectives ont fait des recherches dans une rue proche de Sidney street pour retrouver un homme qu'ils croient associé à la bande de Houndsditch et l'on s'attend à de nouveaux événements sensationnels.

La bruit court qu'une perquisition a été opérée, la nuit, dans Tottenham Court road, et l'on prétend que des membres de la bande de Houndsditch étaient cachés.

LA PRESSE ANGLAISE DISCUTE L'HOSPITALITÉ AUX ANARCHISTES

La presse anglaise fait d'abondants commentaires sur l'attentat sur le drame de Stepney, et ces commentaires ne sont pas toujours exempts de critiques. Un journal applaudit ironiquement cette affaire une seconde victoire de Blenheim, M. Churchill étant, comme on le sait, un descendant direct de Marlborough. Plusieurs autres journaux ne peuvent s'empêcher de critiquer la présence de douze cents hommes de police et de deux compagnies de soldats pour capturer deux criminels, mais tous s'entendent pour déplorer la facilité avec laquelle tous les criminels peuvent se donner rendez-vous à Londres et l'hospitalité réellement trop large que l'Angleterre donne aux anarchistes.

« La générosité à l'égard des réfugiés politiques est une belle chose, dit le « Standard », mais quand ces réfugiés assassinent l'honnête citoyen, battent des policiers, et, enfin, doivent être réduits à l'impuissance par la force armée, il est temps d'accepter ces étrangers avec plus de circonspection que nous n'avons l'habitude de le faire. Les drames de Houndsditch et de Stepney sont un avertissement que nous ne pouvons négliger ».

Le « Times » critique l'emploi des soldats de la garde et de l'artillerie. Il en rejette de reste toute la responsabilité sur M. Churchill.

Le « Daily Telegraph » demande qu'on applique la loi sur les étrangers dans toute sa rigueur. Toute l'affaire de Houndsditch est un précédent dangereux et de mauvais présage. Pas de vrai sentiment sécuritaire. Que la stricte justice ait son plein effet.

Le « Daily News » propose un moyen plus en rapport avec ses opinions. « Que la police de Londres, dit-il, soit d'une telle habileté, que les étrangers malintentionnés hésitent à se réfugier ici, et que l'on expulse, dans notre forme de procès, tout étranger coupable d'un crime. »

A COUPS DE HACHE

Un gamin de 15 ans a tué l'amant de sa mère

Un gamin d'une quinzaine d'années, à l'ordinaire si timide et si doux, qu'on ne l'appelait que « la fille », a tué l'amant de sa mère dans les circonstances que voici :

Mme Guillemette, restée veuve avec le jeune Lucien, avait ouvert au Vésinet, près Paris, un petit débit qui ne prospérait guère. Pour augmenter ses ressources, elle loua une chambre à un ouvrier bourrelier, Eugène Barland, qui ne tarda pas à devenir son amant.

Barland était ivrogne et brutal. Il frappait fréquemment sa maîtresse et l'enfant. Dans la nuit de mardi à mercredi, il se montra particulièrement violent. Après qu'il fut couché et endormi, le jeune Lucien, qui veillait, alla chercher une vieille hache de pompier et lui fracassa la tête.

Lucien Guillemette a été arrêté. Il ne semble pas se rendre compte de la gravité de son acte.

L'Affaire du Collier

UNE PLAINTE A ÉTÉ DÉPOSÉE CONTRE M. CLAUDE CASIMIR-PERIER, MAIS CELUI-CI DIT : « C'EST DU CHANTAGE ET ÇA NE ME GÊNE GUÈRE ».

Un joaillier de la rue Lafayette a déposé au Parquet de la Seine, une plainte en escroquerie contre M. Claude Casimir-Périer, fils de l'ancien Président de la République.

Le plaignant, qui a cet constitué partie civile entre les mains du doyen des juges d'instruction, M. Jolist, par l'entremise de Me Charles Philippe, a exposé ainsi les faits :

« Vers le mois d'octobre dernier, M. Casimir-Perier se présentait, accompagné d'un bijoutier de la rue de la Paix, chez M. J..., marchand de pierres, rue Lafayette et demandait à acheter un collier de perles. Son choix se fixa sur un bijou superbe qui lui fut offert au prix de cent cinquante mille francs. M. Casimir-Perier déclara qu'il allait le montrer à sa femme, Mme Simone, l'artiste connue, et qu'il le paierait aussitôt que son agent de change aurait vendu les parts des dernière d'Anzin qu'il venait de lui remettre.

La marché fut conclu sur ces bases et le fils de l'ancien Président de la République emporta le joyau. Il revint quelques jours après et fit savoir qu'il prenait le collier, mais que son agent du change n'ayant pu négocier les valeurs qu'il lui avait remises, il paierait M. J... en quatre effets de 37.500 francs chacun, ce qui fut accepté par le joaillier.

Mais le 15 décembre dernier, à l'échéance, le premier billet ne fut pas payé. M. J... s'informa alors de la solvabilité de son client et apprit qu'eussitôt en possession du collier de perles, M. Casimir-Perier avait vendu l'objet soixante mille francs à des lapidaires du boulevard des Italiens.

Voilà les faits tels que les expose le plaignant mais qui, évidemment, ont besoin d'être confirmés et discutés par celui à qui ils sont reprochés.

CE QUE DIT M. CLAUDE CASIMIR-PERIER

A un rédacteur d'un journal parisien, M. Claude Casimir-Perier, qui dit que la plainte n'est que du chantage, a fait les déclarations suivantes :

— Je n'ai aucune gêne, aucune hésitation à vous répondre. Voici toute l'histoire :

« Un ami est venu un jour me demander de lui prêter 60.000 francs. Je ne les avais pas chez moi. Il fallait vendre des titres nominatifs, opération toujours longue, et mon ami était pressé. Je me suis adressé à M. Léo Weill, bijoutier. Celui-ci m'a dit : « Si vous êtes pressé, nous allons aller chez M. Janésich ; il vous remettra un collier de 150.000 francs. Nous irons ensuite l'engager au « Diamond Office » pour 60.000 francs, et quand vous aurez l'argent, ou vous dégagerez le collier et vous donnerez une commission à M. Janésich, ou vous remboursera à M. Janésich par traites successives. » Ainsi lui fait.

« Une traite de 37.500 francs étant venue à échéance, M. Janésich la retira, d'accord avec moi, car je préférais dégager le collier. J'offris pour cela 63.500 francs au « Diamond Office » qui alarmoye. Tout à l'heure, j'apprends qu'une plainte avait été déposée contre moi entre les mains du doyen des juges d'instruction.

« Quant aux 150.000 francs que réclame M. Janésich, ils sont au Crédit Lyonnais. Je suis prêt à les déposer à la Caisse des dépôts et consignations ; mais quand à les remettre à M. Janésich, dans ces conditions, et au lendemain de sa tentative, jamais de la vie ! »

M. CASIMIR-PERIER DEMANDE UN JUGE

M. Claude Casimir-Périer, accompagné de son avocat Me Eugène Crémieux, a fait hier, une démarche auprès du procureur de la République pour lui demander de désigner immédiatement un juge d'instruction.

M. Drioux, qui a été désigné, a entendu M. Casimir-Périer. Celui-ci a protesté avec énergie contre la plainte dont il est l'objet, et contre les procédés dont il a été victime.

Un rapide qui l'échappe belle

Venant de Bâle, le rapide du Gothard, qui est arrivé hier matin à Milan, a été arrêté à la sortie du tunnel, à la digue du lac de Lugano, par les signaux désespérés d'un cantonnier.

Celui-ci avait découvert, quelques minutes avant, qu'une partie des rails, à une courte distance du tunnel, avait été enlevée.

Le train s'étant arrêté, on a pu heureusement faire les réparations nécessaires. Sans cet arrêt providentiel, le rapide aurait été précipité dans le lac.

Accident de chemin de fer

L'express 56.145 a tamponné hier matin une machine en manœuvre à la gare de Morlaix. Il n'y a pas eu d'accident de personne. Les deux machines ont été fortement endommagées.

Le train a subi deux heures de retard.

La libération de Durand

ET LA CAMPAGNE DE LA C. G. T.

Le plupart des délégués de la C. G. T. quitteront Paris aujourd'hui ou vendredi pour se rendre en province où ils vont prendre la parole dans les meetings organisés, comme on sait, par les sous-comités de grève en faveur de Durand.

M. Jouhaux, secrétaire de la C. G. T., a été délégué à Nantes ; M. Griffuelhes à Marseille, M. Yvetot à Angers, M. Lefebvre à Orléans, M. Marck à Versailles, etc.

D'autre part, M. Jouhaux précise en ces termes, dans le numéro de la « Voix du Peuple » paru hier le plan de campagne adopté par le Comité confédéral :

« La grève devra éclater, dit-il, avec toutes ses conséquences, si nos dirigeants, pour satisfaire les haines de la classe bourgeoise, osaient, méconnaissant la volonté exprimée par la conscience populaire, maintenir l'innocent dans les geôles de la République.

« En poursuivant méthodiquement et sans relâche notre besogne de chaque jour, nous la préparerons, nous l'organiserons. Elle sera dans l'air, elle planera comme la justice immanente de la classe ouvrière sur la tête des exploiteurs et de leurs plats valets les gouvernants.

« Tout sera mis en œuvre pour faire triompher notre cause si juste et si profondément humaine. Si chaque militant comprend les exigences du moment, si tous travaillent aux défaillances à l'action commune, demain Durand sera rendu à la liberté.

« Le bureau confédéral va nécessairement lancer, dans tous les milieux d'ouvriers, un premier tract destiné à faire connaître la vérité sur l'affaire Durand.

« Une brochure plus complète, situant la question et donnant eux militants la marche de la campagne, des indications précises, suivra le tract. Des tournées de réunions seront organisées avec le concours des organisations de province. »

La situation financière

DES COMMUNES

D'après la statistique que vient de dresser le ministère de l'intérieur, le budget ordinaire de toutes les communes de France, y compris Paris, se montait, en 1909, à 943 millions, en augmentation de près de 11 millions sur le chiffre de l'année précédente. Il faut y ajouter le produit des centimes tant ordinaires qu'extraordinaires, qui s'est élevé à 251 millions.

Le classement des communes, d'après la quotité de leurs centimes additionnels, est le suivant :

3.022 communes imposées de moins de 15 centimes.

5.621 communes imposées de 15 à 30 centimes.

8.305 communes imposées de 31 à 50 centimes.

2.835 communes imposées de 51 à 100 centimes.

6.432 communes imposées au-dessus de 100 centimes.

Les communes de Gevrezin, La Chapelle-d'Huin, Guyenne-Vennes, Guyenne-Vennes, Enlans, Bellera et Houtaud (Doubs) ; Ile de Sein et Ile Molène (Finistère) ; Sembas (Lot-et-Garonne) ; Nancy-sur-Cluses (Haute-Savoie) ; Montaguet (Tarn-et-Garonne) n'ont supporté aucune imposition en 1909.

Paris, en raison de sa situation spéciale, ne figure pas dans le classement ci-dessus.

Par suite du léger accroissement des impositions communales, et de l'augmentation du nombre des communes, la moyenne générale n'a guère varié ; elle est, en chiffres ronds, de 66 centimes additionnels.

Une des principales ressources des communes françaises c'est l'octroi. Le rendement des taxes d'octroi, tant ordinaires qu'extraordinaires, s'élève en 1909 la somme de 288 110.252 francs, en diminution de 7 millions sur l'année précédente.

Enfin, notons que le montant de la dette communale, au 31 décembre dernier, s'élevait à 4 milliards 187.828.069 francs, en augmentation sur l'année précédente de 21 millions et demi.

Les Français en Afrique

Revenant sur les incidents du Ouadaï, le « Standard » fait ressortir que la tâche accomplie par les Français dans l'Afrique centrale doit être considérée comme très utile pour la cause de la civilisation.

Dans ces conditions, il estime qu'il est difficile d'admettre que les récents événements du Ouadaï aient une répercussion fâcheuse.

Il est intéressant de remarquer, ajoute-t-il, qu'un voyageur allemand, le docteur Karl Kumm, loue les méthodes administratives des Français dans leurs possessions du Soudan, tandis qu'il relève plusieurs fautes dans la politique pratiquée par ces propres compatriotes au Cameroun et ailleurs. Il fait observer, entre autres choses, que le travail forcé aboli dans les sphères anglaises et françaises est toujours admis et pratiqué par les Allemands dans l'Adamaoua.

LES AMICALES

et le Cardinal Luçon

Après la condamnation. Ce que pensent les instituteurs

Nous avons publié hier l'arrêt de la Cour de Paris confirmant la condamnation prononcée, par le Tribunal de Reims à la requête de la Fédération des Amicales d'instituteurs, contre le cardinal Luçon à propos de la publication de la lettre pastorale des évêques.

Traduisant l'impression de ses collègues, M. L. Roussel, secrétaire général de la Fédération des Amicales d'instituteurs et d'institutrices publiques de France et des colonies, adresse à un de ses confrères du midi, à Paris, la lettre suivante :

« L'arrêt de la Cour de Paris nous remplit de joie et aussi d'orgueil.

« Voilà la plus haute réunion des Cours d'appel de France qui reconnaît aux « Amicales d'instituteurs » le droit de monter en quelque sorte la garde autour de l'école laïque, de défendre le patrimoine d'honneur commun à tout le corps enseignant, et qui les arme du pouvoir de poursuivre devant la justice toutes les atteintes injustes dont peuvent avoir à souffrir l'enseignement primaire et ceux qui le donnent. Voilà la Cour de Paris qui dit expressément — ce qui n'avait pas encore été officiellement proclamé — que le champ d'activité de nos associations professionnelles ne doit pas être limité à la sauvegarde des intérêts de carrière et d'avancement, mais peut embrasser la défense de tous les droits qui sont attachés à la fonction que nous exerçons.

« D'autre part, l'arrêt qui vient d'être rendu nous vaut de toutes les colonies. Les magistrats de la Cour ont eu à cœur d'étendre sur nous une protection qui nous avait été jusqu'ici — dans les milieux officiels plus souvent promise qu'effectivement accordée. Nous savons maintenant à quelles portes l'instituteur devra frapper pour faire paisiblement et légalement cesser les outrages, les vexations, parfois même les sévices dont certains partis politiques avaient pensé qu'il n'y avait aucun péril à l'accabler.

« Tous nos collègues, dans toute la France, admireront avec quelle fermeté, avec quel véritable éloquence — inspirée par le patriotisme ardent, sincèrement ému de ses deux avocats, Me André Hesse et Me Maurice Flach — l'arrêt de la Cour parle de notre patrimoine d'honneur, de cet héritage qui est le seul bien que possèdent le plus souvent le plupart d'entre nous ! Et ainsi quel réconfort pour nous tous que cette victoire judiciaire !

« Elle nous vaut aussi une certaine fierté. Nous n'avons pas perdu le souvenir de la désapprobation à peine déguisée qui accueillit l'initiative de notre action collective. Des hommes d'Etat illustres, qui sont en même temps d'illustres avocats, n'avaient pas caché que la porte des tribunaux devrait se fermer devant des demandes en dommages intérêts introduites par nos « Amicales ». Ils voyaient là une audace juridique vouée à l'insuccès. Mais nous avons prétendu à ces consultations officieuses et même académiques vaines tout le nos conseils, dont la confiance dans un procès qu'ils avaient mûrement médité ne s'est jamais démentie. »

En Cassation

On annonce que le cardinal Luçon va se pourvoir en cassation contre le jugement de la Cour de Paris.

La presse monarchique départementale

A la série d'incidents de polémique récente, le Comité de l'Association de la presse monarchique et catholique des départements, réuni en séance ordinaire, a pris la délibération suivante :

« Le Comité, considérant que l'Association doit garder son caractère strictement professionnel, déclare à l'unanimité qu'il n'a à s'occuper ni de près, ni de loin, des divergences d'opinion en matière de politique royaliste qui peuvent se produire entre ses membres. »

Un russe saute d'un train en marche

Comme l'express d'Ecosse, parti de Saint-Pancras, passait mercredi après-midi à Kettering, un homme roula du train sur la plate-forme. Comme certains employés l'avaient justement vu sur le marchepied, on a arrêté cet homme, qui a échappé presque miraculeusement à la mort. D'après l'interprète, cet homme est Russe et il était arrivé d'récemment de Russie vêtu d'Flessingue. Il a dit qu'il voulait s'établir commerçant à Edimbourg et qu'il avait de nombreux bijoux comme lots de commerce. Il affirme qu'il est tombé du train accidentellement, mais cinq témoins assurent que depuis quelques instants il est préparait à sauter.

Les Femmes à l'Institut

Mme Curie renoncerait quand même à l'Académie des Sciences.

En somme, c'est un vœu de principe, en plutôt, comme elle l'a dit elle-même, un vœu de « tradition » qu'a adopté mercredi l'assemblée des cinq académies. Par « tradition » elle invite les académies à ne pas ouvrir les portes aux femmes, mais elle laisse individuellement libres de décider si elles doivent le faire.

L'Académie des Sciences semble d'ailleurs assez peu disposée à se laisser faire le leçon :

M. Chauveau, comme il quittait la séance qui relevant le col de sa pelisse sous des admirables cheveux blancs, dit :

« Si Mme Curie veut être élue? Mais, voyons... »

Et celle de M. Gaston Bonnier, ironique et juvénile :

« La première partie de l'ordre du jour est adoptée n'est-ce pas ? Alors L... La seconde ?... Eh bien, c'est un conseil d'ami : les conseils d'amis, vous savez bien qu'on n'en tient jamais compte... quand même on nirait à en recevoir, ce qui n'est pas, peut-être, tout à fait le cas... »

Cette entre M. Emile Picard :

« Le vote de ce rappel à la sagesse m'est tout à fait indifférent, comme à tous mes collègues de l'Académie des sciences. Il est fort regrettable pour l'Institut après la leçon que celui-ci se donnait d'avance en acceptant le première partie de l'ordre du jour. Le débat, du reste a été un peu confus. En tout cas, cette intrusion dans les affaires de notre Compagnie ne manquera pas de rallier la majorité de ses membres à la candidature de Mme Curie. »

Un Tremblement de Terre

A DÉSOLÉ LE TURKESTAN

La tremblement de terre que les observatoires ont signalé s'éprouvé une grande partie du Turkestan. La secousse a été très violente, détruisant les bâtiments les moins solides de Viarny. Tous les poêles ont été détruits ; la population souffre terriblement, car le froid est de dix degrés. Plusieurs tribus, terrifiées par le tremblement, se sont dispersées à travers le steppe.

VIOLENCE EXTRÊME DES SECOUSSES

Le tremblement de terre a été enregistré par tous les sismographes anglais. A Ashgabat, la secousse a duré trois minutes, les premières oscillations ont été enregistrées à 11 heures 35. Elles avaient une amplitude de 15 millimètres. Quelques minutes plus tard, l'amplitude était telle qu'elle dépassait de beaucoup les limites de l'instrument. A minuit, la violence des secousses causait une des aiguilles et le tronçon continuait à marquer des oscillations formidables, qui ne cessèrent que vers quatre heures du matin. Le bilan du désastre étant ile six heures en avance sur West Bromley, c'est donc bien ce tremblement de terre qui a été enregistré.

DES BATIMENTS ENTIERS DÉTRUITS. — NOMBREUX ENSEVELIS

Depuis 1897, année du tremblement de terre de Calcutta, jamais secousses de cette force n'avaient été enregistrées.

On mande de Tasckend (Turkestan), qu'à Wiernyi les bâtiments ont été détruits et les communications sont interrompues. A Kepol, on a ressenti des vibrations, puis une secousse violente à 4 h. 23 du matin. Le sol s'est effondré dans plusieurs endroits.

On télégraphie encore de Wiernyi que le tremblement de terre a duré cinq minutes. Les maisons sont à moitié détruites. Le froid est de treize degrés et on n'a aucun moyen de faire du feu.

Le nombre des morts est fort élevé, car beaucoup d'habitants, surpris dans leur sommeil, ne peuvent s'enfuir avant l'écroulement des maisons. La plupart, néanmoins, se précipitèrent hors de leurs habitations, sans prendre le temps de se vêtir, et se mirent à errer, tous de terreur, dans les rues obscures. Il est probable qu'un grand nombre de ces derniers moururent de froid ou contracteront de dangereuses maladies.

Les localités atteintes se trouvent séparées du monde extérieur car les communications sont interrompues.

Nouvelles secousses

Tachkent, 5 janvier.

D'après les nouvelles officielles, les secousses sismiques se font toujours sentir, mais plus faiblement. Dix soldats ont été blessés ; un a été tué. Dans la population civile on confirme qu'il y a quarante morts et de nombreux blessés.

Toutes les constructions en terre des faubourgs se sont écroulées. Des centaines de familles sont sans abri.

Dans l'intérieur de la ville, presque tous les édifices sont endommagés, entre autres les deux lycées et l'hôtel du gouverneur. Toutefois, la ville n'a pas été aussi gravement éprouvée qu'en 1887, les constructions en bois ayant, dans une large mesure, remplacé depuis les édifices de pierre.

Tachkent est la capitale du Turkestan russe, située au pied des contreforts de l'Iran. C'est une ville de 156.000 habitants, étendue sur une aussi large surface que Paris, bien abritée, jouissant d'un climat chaud et agréable.

Son quartier russe est une ville moderne comparable aux villes d'Amérique.

Vierkyi est une ville russe de 22.000 habitants, fondée en 1860, et qui fut déjà presque entièrement ruinée par le grand tremblement de terre de 1887-88. Elle est située au sud de Tachkent, d'environ 300 kilomètres. Elle est au nord de Kopal.

Kopal est une petite ville située au sud du lac Balkach, à environ 1.300 kilomètres de Tachkent, au nord-est de cette ville. Si l'intensité des secousses atteignit celle du tremblement de terre ressenti récemment à Messine, dont le deuxième anniversaire a rappelé le glas, leurs effets ont été extrêmement modérés, parce que la région atteinte n'est pas très peuplée.

Des aéronautes allemands

ATTERRISSENT EN FRANCE

Le ballon allemand Prinzessin-Victoria, monté par trois professeurs de l'Université de Bonn, a atterri à Hautes-Rivières, dans la vallée de la Meuse. Il a été visité par la douane.

Les aéronautes ont déclaré qu'ils étaient partis mercredi de Cologne, dans le but de faire des observations scientifiques. Ils sont repartis par Liège hier.

POLITIQUE ETRANGÈRE

Les Chasses en Skiernewice

Il est fait grand bruit, dans les milieux diplomatiques, des chasses que la cour de Russie doit donner au château de Skiernewice, non loin de Varsovie, dans un pays où pullulent les aurochs, les faisans, les cerfs et gibiers de toute espèce. Les membres de la famille impériale d'Autriche-Hongrie ont été invités, ainsi que l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône de François-Joseph.

Mais on doute, jusqu'à présent, que l'héritier autrichien se rende à cette invitation qui est signalée comme une première marque de rapprochement entre les gouvernements d'Autriche et de Russie.

Ce rapprochement paraît en voie de s'accentuer principalement par les efforts de Guillaume II qui poursuit toujours un projet d'entente entre l'Allemagne, la Russie et l'Autriche.

Il y a à cela un obstacle à peu près insurmontable, ce sont les intérêts et les vues politiques de la Russie d'une part, et de l'Autriche de l'autre dans la péninsule des Balkans où les deux empires veulent dominer pour étendre leur influence sur l'Orient.

La Russie et l'Autriche se sont mises d'accord pour le moment, en déclarant le respect du « statu quo » dans la péninsule balkanique ; mais le « statu quo » a toujours sa limite et il sera généralement à préparer le nouveau régime qui viendra le remplacer.

Si les chasses de Skiernewice marquent un premier pas dans les voies du rapprochement, le ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, comte d'Aerenthal, le paierait de son portefeuille. Il a personnifié la politique de refroidissement entre les deux cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg.

C'est lui qui, au grand déplaisir de la Russie, a opéré l'annexion de la Bosnie-Herzégovine à l'empire austro-hongrois.

Les invités de Skiernewice s'en iront avec des voitures de sangliers, de cerfs et d'aurochs, mais le vrai auroch sera le comte d'Aerenthal. La vraie victime des chasseurs princiers qui rêvent le rapprochement des deux familles, sera le ministre et l'homme d'Etat qui avait été chargé de régler pour le mieux et sans accident la période de leur éloignement réciproque.

Il ne semble pas que ce soit une bonne politique européenne, aujourd'hui moins que jamais, de vouloir mettre d'un côté les intérêts, les situations, les mouvements, l'évolution des familles régnantes, et d'un autre côté, les intérêts et l'évolution des peuples.

On s'était désabusé de faire cette distinction depuis un assez grand nombre d'années ; ce n'est pas un progrès de la voir reprendre aujourd'hui et, semble-t-il, sous l'influence personnelle de l'empereur Guillaume II.

Depuis la visite du Tsar à Potsdam, les journaux officieux de l'Allemagne se sont appliqués à dire qu'il ne faut pas voir là un changement dans l'orientation politique, mais seulement un rapprochement de famille.

La Triple entente de l'Angleterre, de la France et de la Russie est maintenue, l'Alliance de la Russie et de la France est parfaitement respectée et sauvegardée. L'empereur d'Allemagne ne songe nullement à porter atteinte à ces organisations, qu'il considère comme une des bases de la paix européenne.

Et sans doute, c'est à bonne intention que la presse officieuse pose la question dans ces termes. Mais la question ainsi posée comporte cet inconvénient considérable, comme nous le disions, de séparer la politique des princes et la politique des peuples.

Hector DEPASSE,
Député de la Seine.

Feuilleton du 6 janvier N° 64

LE PÉCHÉ DE MARTHE

Par Paul BERTNAY

— Ça fait qu'elle aura un nom... Bonne affaire pour elle... puisqu'elle s'en a pas pour le quart d'heure.

— Mais... où est-elle donc ?

— A la classe de piano.

— Est-ce qu'elle y concourt aussi ?...

— Tu parles... Elle va peut-être y décrocher un prix !...

— Tous alors !...

— Pas pour dire ; mais ce qu'elle doit turbiner si elle attelle à deux : au piano et au chant...

— Et elle travaille encore avec ce vieux...

— Le pepa aux cheveux blancs ?...

— Il a au moins peut-être, ce chérubin...

— Quel métier peut-il bien faire avec une [illegible] comme ça !

— Il peut peut-être pour les enfants Jésus.

— Mais non, vous ne savez donc pas ? [illegible] le violon aux perles, leur apprendre [illegible]

— C'est le régisseur des Folies-Nouvelles, [illegible] concert du boulevard de Strasbourg.

— [illegible] pas ?

— [illegible] le pois-tu ?

— Il a vu et on m'a dit qui c'était.

— [illegible] donc aussi prendre des leçons [illegible] chez ces cocottes-là ?

— Il faut tout connaître, ma petite... Ça peut servir un jour où on ne s'y attend pas.

— Ce vieux est donc un ex-pianiste ?

— Je ne sais pas. Ce que je sais c'est qu'il a été cabot.

— Où ça... à Mésimontant ?

— A l'Opéra-Comique, ma chère.

— Seconde bosse dans les chœurs les jours d'extra ?

— Premier ténor, mademoiselle. Voilà ce que deviennent les ténors, mes enfants... Et celui-là a eu son succès comme les autres...

— Il faudra alors que je lui demande une boucle de ses cheveux... ça doit porter bonheur.

— Adresse-toi à Gilberte Lemaistre... Tiens, la voilà qui arrive.

— ... Avec M. Obin... Fermons ça, mesdemoiselles.

Et l'enragé papotage s'arrêta brusquement. Le professeur entrait avec son élève favorite.

. . . . . .

Un an s'était écoulé depuis l'entrée de Gilberte au Conservatoire et la chronique de ses camarades, — on peut dire de ses adversaires — était non bienveillante, du moins fidèle.

Les progrès de la jeune fille avaient été surprenants.

Aussi bien à la classe de piano qu'à la classe de chant, elle avait, dès son arrivée, révélé une admirable organisation artistique — un premier enseignement déjà très remarquable — et, par dessus tout, une incroyable volonté de travail.

Aussitôt remarquée par ses maîtres, elle avait été prise en affection par le grand artiste Obin qui, après une brillante carrière à l'Opéra, devait faire si fort admirer son professorat du Conservatoire.

Et avec sa brusquerie familière, le maître qui ne lui marchandait pas plus les éloges que les observations — et les coups de boutoir — obtenait d'elle, par l'émulation, par l'amour-propre, par l'orgueil de la préférence qu'il lui marquait, — des efforts et des résultats merveilleux.

Ce n'est pas que cette petite Gilberte en soit modifiée ses allures de jolie fillette, souriante, gaie, redevenant gamine dès qu'il ne s'agissait plus de cette chose sérieuse par-dessus tout : son art.

A peine si parfois, sur ce front de blonde aux cheveux rebelles il courait comme un nuage...

C'était causé par un mot indifféremment dit autour à elle... et qui lui rappelait peut-être des choses intimes... des choses douloureuses... inoubliables, — causé par quelque allusion faite à propos d'une autre... causé par rien...

D'ailleurs, cela ne durait guère.

Aussi vite qu'il avait apparu, le nuage se dissipait et Gilberte redevenait gaie, rieuse et gamine.

Mais si, dans la classe de M. Obin, comme dans les autres, il y avait le groupe des émancipées, — ce n'était pas celui-là qui l'attirait.

Elle n'en enviait ni les toilettes, ni les bijoux.

Et à celles qui « bonnes mines » lui faisaient complaisamment sur l'excellente étoffe de cette robe bleue devenue légendaire dans la classe, elle répondait en riant :

— Mon père gagne deux cents francs par mois ; quand j'en gagnerai cent mille par an, nous verrons à faire un peu plus de toilette.

Et comme on affirmait couramment, au Conservatoire, que cela ne tarderait guère, on en pensait même pas à blâmer Gilberte Lemaistre, quand elle lançait cette bravade du bout de ses lèvres roses ourlées par son rire sur d'admirables petites dents en file de perles...

Et dans ces moments, la grande russe qui répondait au nom de Micheline lui disait parfois :

— Ta as raison, ma petite... si c'est toi qui le paieras bientôt la tête de celles qui le font enrager... Tu es très chic et je te gobe, moi... je te gobe tout plein.

C'est vrai, elle avait l'air d'éprouver à la sympathie pour cette cette Micheline.

Elle venait volontiers de son côté... causer... bavarder... potiner...

Et Gilberte ne la détestait pas, cette fille à la beauté originale, non... pas du tout...

Elle savait fort bien pourtant, que dans cette petite cohue où il y avait du tout, — des travailleuses et des fainéantes, — des natures d'élite et des âmes vulgaires, — des filles sages et des vierges folles, — Micheline Robert n'était pas dans les travailleuses et les sages.

Elle s'affichait avec un jeune homme très chic, — trop chic — et, fille de pauvres gens, elle arborait des toilettes... des bijoux qui étaient, à ses yeux, un audacieux aveu de sa déchéance.

Mais elle était drôle... elle avait de l'esprit... elle faisait vraiment des frais pour être aimable...

Et puis la fille adoptive de Florentan Royannet se rendait bien compte que, dans sa carrière future, elle ne pourrait pas se cloîtrer dans des susceptibilités trop rigoureuses.

Elle parlait quelquefois de cela à Florentan ; et lui, avec l'indulgence un peu indifférente que lui avaient donnée ses cinquante ans de carrière :

— Ma chérie, lui répondait-il, tu commences tes apprentissages de la vie théâtrale... Ce que tu vois au Conservatoire, tu le retrouveras à peu près pareillement sur la scène. Tu y rencontreras plus de drôlesses que de braves filles, — plus de créatures de proie que de véritables artistes.

... Tu ne pourras pas, cependant, éviter de frayer avec les unes comme avec les autres ; sans cela, ta vie deviendrait difficile... presque impossible.

... J'ai connu les petits pigeons, ma mignonne, que tu vas prétiner dans la rue bouvine sans y tacher une plume de leurs ailes blanches... et n'oublie jamais, Gilberte, n'oublie jamais...

Il n'achève pas.

Mais c'est la petite qui achève gravement :

— Non, père chéri, je n'oublierai pas... Je n'oublierai jamais.

. . . . . .

C'est ainsi que, cette année, à la fin de juillet, arrivèrent les concours.

Etre admise à concourir, c'est déjà un premier succès.

Et Gilberte qui se défait encore d'elle... et beaucoup... avait en une grande joie de s'entendre dire par M. Obin, après les épreuves éliminatoires :

— Allons, ma petite, vous concourez.

— Ah ! quel bonheur !...

— A vos-vous un morceau qui vous plaise plus particulièrement ?

— Il me semble... l'air de la « Reine de Saba », peut-être...

— Oui, il vous ira bien... Alors, il s'agit de vite l'apprendre... et puis, dès que vous l'aurez un peu dégrossi, nous allons le travailler... et forme.

Voilà pourquoi, dès le lendemain matin, c'est Florentan qui en donnait à Gilberte la première leçon.

Car il était un excellent maître aussi, elle le savait bien... et elle en fiait presque autant à ses avis qu'à ceux de son professeur officiel.

— Oh ! oh ! avait-il dit en parcourant le morceau, ce n'est pas de la musique de mon temps, ça... Je vais y aller un peu à l'aveuglette... Enfin...

Et il lui avait fait attaquer le large et dramatique phrase du début.

— Oui, oui, constatait-il en accompagnant, tu le dirais bien, cet air-là... il est ému... passionné... plein d'une tristesse ardente...

... Oui, c'est bien une reine qui aime... qui a distingué dans la foule un être qu'elle devine l'égal des plus hauts...

Et il répétait de sa vieille voix, ah ! maintenant bien chevrotante :

« Plus grand dans son obscurité
« Qu'un roi paré du diadème... »

C'est d'un beau souffle... Il a tout de même un fier talent, ce monsieur Gounod... Tu le dirais très bien, tu sais, ma chérie...

— Pas assez bien pour avoir le prix...

— Le prix !... Mais j'espère... mais je compte que tu ne l'aurras pas !

— Pourquoi donc ?

— Tu ne sais rien encore, ma petite... Si on le donnait déjà un premier prix, on le rendrait le plus déplorable service... Ah ! non... pas avant un an... C'est même trop tôt ; pas avant deux ans. Alors tu seras quelque chose.

— Mais si je le méritais, cependant.

(A suivre).

BAPTÊME
DELESPAUL-HAVEZ
UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR
PARFAIT QUALITÉ ET SAVEUR
98, rue Nationale, Lille